



Les six recommandations d'une campagne saine en temps de pandémie...

1. Eviter les meetings électoraux... Et oui, même si nous rêvons tous d'un moment de gloire, acclamés par la foule sous les applaudissements du public en délire, on fera ça un peu plus tard ! (Le marché n'est pas non plus le lieu pour exprimer toutes ses compétences en matière de communication...)

2. Dans le même esprit que pour le 1^{er} commandement, les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique ne sont pas autorisés... On ne va pas se mentir, on est tellement mieux installé dans nos jardins, donc laissons les trottoirs aux personnes mobiles !

3. Depuis maintenant de nombreuses années, les inventeurs du monde entier se sont donné un mal fou pour que nous puissions communiquer autant que nous le souhaitons sans même être obligés de sortir de nos canapés... La période de déconfinement est donc le moment idéal pour tester toutes ces merveilles à nos dispositions (téléphone, mail, texto...).

MUNICIPALES : MAIRES SANS ÉTIQUETTE..



Image cliquable glanée sur le net

4. Vous me direz que le papier peut être une très bonne idée de communication, mais nous ne pouvons plus ignorer que le virus se transmet également via le papier et puis bon, notre planète, il ne faut pas l'oublier. Donc, on est raisonnable pour les distributions dans les boîtes aux lettres.

5. Chers électeurs, je vous invite à aller très très vite sur internet visiter les sites de vos différents candidats... Ils se sont tous donné tellement de mal, ils méritent

bien qu'on y accorde quelques minutes ! Vous verrez, vous pourrez même y laisser des messages...

6. Vous saviez qu'un postillon circule entre 15 et 50 km/h ? Donc, est ce vraiment nécessaire de vous dire qu'on garde ses distances et qu'on peut même mettre un masque pour les jours de sortie ? (nous avons quelques super adresses à vous donner si vous en cherchez)

Bon, pour résumer, on va voter le 28 juin, car c'est quand même très important et en attendant, on respecte les gestes barrières et la distanciation physique dans les contacts individuels !

Charlotte et Jean-Pierre

Fête de la musique



Elle a lieu officiellement le 21 juin, date qui coïncide avec le premier jour de l'été, principalement le soir et la nuit (qui est la plus courte de l'année), parfois jusqu'au lendemain matin.

Elle est actuellement célébrée dans

de nombreux pays.

1976 : Elle est d'abord imaginée par le musicien Joël Cohen qui propose cette année-là, sur France Musique, les « Saturnales de la Musique ». Son projet se réalise le 21 juin dans l'Ouest parisien et à Toulouse.

1981 : Le 10 juin, André Henry, nouveau ministre, organise la « Fête de la Musique et de la Jeunesse » pour célébrer l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir. Un concert gratuit, avec Jacques Higelin et Téléphone, réunit plus de 100 000 personnes place de la République.

1982 : Jack Lang, alors ministre de la culture, s'en inspire et donne l'impulsion décisive pour créer une fête musicale populaire, la «Fête de la musique». La première fête nationale est célébrée le 21 juin 1982 .

1985 : Cette fête se propage en Europe. Depuis, elle s'est complètement internationalisée ; en moins de trente ans, elle est reprise dans 120 pays sur les cinq continents.

2020 : Avec la crise sanitaire liée au Covid-19, la Fête de la musique 2020 sous sa forme normale est annulée et l'événement va devoir se réinventer.

La Fête de la Musique a pour vocation de promouvoir la musique de deux façons :

- * elle encourage les musiciens amateurs à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics.
- * elle permet à un public large d'accéder à des musiques de toutes sortes et de toutes origines, grâce à l'organisation de nombreux concerts gratuits, d'amateurs, mais aussi de professionnels,

De nombreux établissements sont autorisés à rester ouverts plus longtemps ce soir-là pour accueillir le public. De nombreuses rues sont fermées à la circulation dans les grandes villes pour laisser la place aux scènes improvisées ou organisées et aux spectateurs qui déambulent d'un spectacle à l'autre.

Joëlle

A Aulnay, le prochain week-end

En respectant les gestes barrière, chez vous, en famille, entre amis, ou entre voisins...



Faites de la musique !

Du moulin à blé à la papeterie Larnaude (suite et fin)

(...) Nous reprenons en 1867, la saga Larnaude peut commencer, elle va durer 80 ans.

Dans sa monographie de l'instituteur en 1899, Lucien Larcher s'exclame ainsi : « *Enfin en 1867, un homme actif et intelligent M. Larnaude acheta une usine qui était dans un état lamentable, mais celui-ci au lieu d'eau bénite y apporta toute son énergie, tout son savoir et toute son activité* ».

Pierre Henri Larnaude sera maire d'Aulnay de 1876 à 1886, et conseiller d'arrondissement à Versailles.

Quand il cède son affaire à son fils et héritier en 1894, l'usine emploie une soixantaine d'ouvriers, les vieux bâtiments ont laissé place à de nouvelles structures mieux aérées et éclairées abritant des machines modernes.

A son tour, Emile Pierre Larnaude, sera élu maire d'Aulnay en 1886 et le restera jusqu'à son décès en 1935. Il sera également conseiller d'arrondissement à partir de 1911 puis vice-président du Conseil Général de Seine-et-Oise.

Dès 1902, il fera construire, pour y loger ses ouvriers, des maisons rue de La Falaise et rue du Val.



En ce début de siècle, on fabrique le papier à partir de paille broyée et de chiffons.

En 1926, il cède son usine à la « *Société à responsabilité limitée des Papeteries Larnaude* » dont les gérants sont Pierre Larnaude, Jacques Larnaude, Charles Hoschet et Jean Louis Rousse, ses fils et ses gendres. La direction de l'usine est confiée à Jean Louis Rousse. Celui-ci est également élu maire d'Aulnay et le restera jusqu'à son décès le 15 août 1940. Jacques Louis Larnaude, nommé directeur de l'usine, lui succède le 19 octobre suivant.



La papeterie est alors spécialisée dans la fabrication de papier cartonné à partir de vieux papiers constitués de brouillons des éditeurs, journaux, revues, bois et déchets d'autres papeteries.

Le 29 avril 1947, la famille Larnaude cède la majorité des parts à Jean Marie Joseph Chateau, industriel demeurant à Montreuil-sous-Bois et à Ernest Edouard Théron expert comptable à Saint-Cloud. M. Chateau est nommé dans la foulée seul gérant de la société qui prend le nom de « *Papeteries d'Aulnay-sur-Mauldre* ». L'usine se spécialise dans la « *macule* » carton intermédiaire pour emballages et cartons ondulés. Après quelques années difficiles, la société redevient bénéficiaire en 1950.



A son tour, Jean Chateau meurt le 16 avril 1958 dans un accident de la route en Italie. Mme Chateau, qui secondait son mari, prend la présidence et la direction générale de la société. Quelques années plus tard, elle passe la main à son fils Alain Chateau. Les affaires vont mal. La société commence à vendre dès 1972 le patrimoine qu'elle possède dans la commune, celui-ci étant constitué essentiellement de logements. Malgré cela, la situation se dégrade encore et la société dépose son bilan en mai 1976. Elle n'a pu résister aux groupes très puissants qui dominent le marché.



Alain Chateau décède le 15 août suivant dans un accident d'avion de tourisme à Villeneuve-sur-Lot.

L'usine est démolie en 1979 et remplacée par un lotissement.

Jean-Yves

Sources:

Archives départementales des Yvelines

Acime : Revue N°32



Si vous vous intéressez aux solutions “alternatives” pour mener la “transition écologique et solidaire”, **vivez ces 10 expériences très originales** qui peuvent susciter idées et débat :

<https://youtu.be/jAahQH11-4Q>

<https://youtu.be/XTc-fjZWoow>

<https://youtu.be/a1MghFX5CoI>

<https://youtu.be/IZdIQiHk6LM>

Vis ma vie de maman déconfinée !

Le 12 mai 2020, les enfants sont retournés à l'école. Après deux mois enfermés à la maison en télétravail, me voilà repartie au travail... Mais pas que...

Beaucoup de parents vont certainement se reconnaître...

Au début du confinement, tout le monde disait : il y aura un avant confinement et il y aura un après... Et ben, l'après n'est pas de tout repos.

6h 30 : debout pour se préparer tant que tout le monde dort.

7h 30 : lever des 2 monstres.

7h 40 : secouage de monstres qui ne se lèvent pas.

7h 50 : gros secouage de monstres car rien ne bouge.

8h 00 : enfin un se lève et va enfin se préparer suivi de prêt du second qui ne fait rien si son frère ne fait pas ;-(

8h 20 : 1er départ pour l'école pour déposer le grand, puis retour à la maison.

8h 40 : 2eme départ pour l'école pour déposer le petit.



8h 45 : enfin, départ au travail.

9h 30 : arrivée au bureau avec à peine 30 min de retard... (aïe aïe aïe !)



15h 40 : départ du bureau avec à peine 2h 30 d'avance...(Re aïe aïe aïe !)



16h 20 : 1^{ère} sortie de l'école du grand

16h 40 : 2^{ème} sortie de l'école du petit



16h 45 : retour la maison et mise en route du télétravail (et mise en route des occupations « silencieuses » pour les enfants car maman est au téléphone, maman travaille !)



19h 00 : fin du télétravail (et début des mouvements et autres bruits possibles dans la maison)

19h 05 : devoirs et corrections du travail des enfants faits à l'école dans la journée ; ça aura au moins le mérite de nous avoir fait réviser les pourcentages et les proportionnelles.

19h 45 : préparation du repas et repas (enfin repas faut pas pousser en 15 min !)



21h : tout le monde dort, j'vous jure, tout le monde dort... même moi !!



Pour rigoler, j'ai essayé de mettre un peu de fun dans tout ça en mettant le petit au périscolaire et de faire sortir le grand seul de l'école, mais j'ai été...

« arrêté » le 1^{er} Juin 2020.

Certains en souriront ;-)

Céline

TROC DE LIVRES

L'organisation de la foire aux livres annoncée dans le précédent « Quoi de neuf ? » a rencontré quelques difficultés logistiques, et aussi suscité l'intérêt de nouveaux participants, ce qui nous conduit à la reporter comme déjà annoncé sur la page Facebook « Don et Troc à Aulnay » : tant mieux, cela permettra au plus grand nombre de participer.

Nous remercions tous ceux qui nous ont déjà fait dons de livres, ceux qui nous en ont promis, et également tous ceux qui ont déjà exprimé le souhait de participer à cette opération, qui est au profit des jeunes d'Aulnay (association en constitution).

Nous reviendrons vers vous rapidement pour vous proposer une nouvelle date très proche, en espérant aussi une météo favorable !

Myriam

Restons à l'écoute avec « Quoi de Neuf ? »

Dans le contexte sanitaire actuel, ce bulletin vous est diffusé en version électronique et il est aussi affiché sur les panneaux d'expression libre dans le village.

Pour ne manquer aucun exemplaire, vous pouvez nous indiquer votre adresse mail à utiliser pour vous l'envoyer : il vous suffit de nous écrire à notre adresse :

quoideneuf@mailo.com.

Vous pouvez aussi nous y transmettre vos remarques ou un article à publier : bienvenue par avance !